



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE MEDIENMITTEILUNG COMUNICATO STAMPA

13

Protection sociale  
Soziale Sicherheit  
Sicurezza sociale

N° 0351-0605-20  
Neuchâtel, le 15 mai 2006

### Premiers résultats nationaux de la statistique de l'aide sociale

## Trois pour cent de la population recourt à l'aide sociale

**La statistique suisse de l'aide sociale, après une période d'intense développement, produit aujourd'hui les premières données sur les bénéficiaires de l'aide sociale en Suisse. Environ 220'000 personnes ont bénéficié en 2004 d'une aide sociale dans notre pays, ce qui correspond à un taux d'aide sociale de 3 pour cent. Les chiffres de l'Office fédéral de la statistique (OFS) font apparaître de très fortes différences entre les villes, les agglomérations et les campagnes. Le risque d'avoir à recourir à l'aide sociale est particulièrement élevé pour les personnes qui élèvent seules des enfants, pour les personnes divorcées ainsi que pour les enfants, les adolescents et les jeunes adultes. Il est en revanche pratiquement nul chez les retraités.**

La statistique de l'aide sociale a été introduite progressivement dans les cantons depuis 2001. Des données sont collectées dans tous les cantons depuis 2004. Nous disposons maintenant pour la première fois de données au niveau suisse sur l'ampleur de l'aide sociale, le risque pour divers groupes de population d'avoir à recourir à l'aide sociale, la situation sociodémographique des bénéficiaires, leur situation familiale et économique, et la durée de recours à l'aide sociale.

### 220'000 bénéficiaires en Suisse

Dans l'ensemble de la Suisse, environ 220'000 personnes, soit 3 pour cent de la population, ont bénéficié d'une aide sociale en 2004. Les taux d'aide sociale sont les plus élevés dans les grandes régions de Zurich (3,8%), la Région lémanique (3,5%) et l'Espace Mittelland (3,3%). Les taux sont inférieurs à la moyenne nationale dans la Suisse du Nord-Ouest, en Suisse orientale, en Suisse centrale et au Tessin.

### Différences marquées entre les villes et les campagnes

On observe, pour ce qui est du taux d'aide sociale, de fortes différences entre les villes et les campagnes : le taux est de 5 pour cent dans les centres urbains, contre 1,6 pour cent dans les communes rurales, ce qui est nettement au-dessous de la moyenne suisse. Un quart des personnes soutenues vivent dans les cinq plus grandes villes du pays (Zurich, Genève, Bâle, Berne, Lausanne). Dans ces centres, le taux d'aide sociale est sensiblement au-dessus de la moyenne

suisse. Un taux supérieur à la moyenne s'observe également dans les cantons de BS, VD, NE, ZH, GE, BE et FR, alors que le taux d'aide sociale est nettement au-dessous de la moyenne dans les cantons ruraux.

## **Risque élevé pour les enfants et les adolescents, faible pour les retraités**

Les enfants et les adolescents (0–17 ans) sont fortement surreprésentés parmi les bénéficiaires de l'aide sociale (31,6 %, alors que leur part dans la population est de 20,5 %). Ces jeunes bénéficiaires de l'aide sociale appartiennent majoritairement à des familles monoparentales (56% des enfants soutenus) et, pour un cinquième d'entre eux, à des familles de trois enfants ou plus. Le risque d'avoir à recourir à l'aide sociale diminue avec l'âge. Les retraités, grâce à la prévoyance vieillesse, n'y recourent pratiquement pas (part 1,5%).

## **Déficit de formation chez les jeunes adultes**

Les jeunes adultes (18–25 ans) avec un taux d'aide sociale de 3,9% sont également surreprésentés parmi les bénéficiaires de l'aide sociale (part 13,0%). Le risque d'avoir à recourir à l'aide sociale est, pour les jeunes adultes, particulièrement élevé dans les villes. 63 pour cent des jeunes adultes bénéficiaires de l'aide sociale n'ont pas de formation professionnelle achevée. Cela montre clairement qu'une formation professionnelle insuffisante constitue un facteur important de dépendance envers l'aide sociale.

## **Surreprésentation des étrangères et des étrangers**

56,3 pour cent des personnes soutenues sont de nationalité suisse, 43,7 pour cent de nationalité étrangère. Comme les étrangers représentent 20,5 pour cent de la population, ils sont nettement plus exposés au risque de devenir dépendant de l'aide sociale que les Suisses. Le manque fréquent de formation professionnelle, la situation professionnelle et la taille des familles sont des facteurs qui jouent ici un rôle important. Mais on n'observe pas chez les étrangers – ni d'ailleurs chez les Suisses – de différences liées au sexe.

## **Le risque varie en fonction du mode de vie**

En Suisse, 3,1 pour cent des ménages dépendent des prestations de l'aide sociale. Le risque d'avoir besoin de l'aide sociale est très élevé pour les ménages formés d'une personne seule (5,2%) et plus encore pour les ménages monoparentaux (13,4%). Le risque est nettement au-dessous de la moyenne pour les couples et les familles avec un ou deux enfants. L'état civil exerce une grande influence sur le risque de devoir recourir à l'aide sociale : les personnes divorcées y ont plus fréquemment recours que les personnes mariées ou célibataires. Les personnes veuves n'ont pratiquement pas recours à l'aide sociale.

## **Durée variable du recours à l'aide sociale**

Plus de la moitié des dossiers d'aide sociale (54%) sont constitués de personnes touchant des prestations depuis plus d'un an et 15 pour cent depuis plus de 4 ans. Parmi les bénéficiaires de longue durée, on compte une proportion supérieure à la moyenne de personnes élevant seules des enfants et une proportion inférieure à la moyenne de personnes vivant seules et de couples avec enfants. 46 pour cent des cas d'aide sociale sont motivés par une situation temporairement difficile (durée de l'aide inférieure à un an).

Environ 30 pour cent des dossiers sont clos en raison d'une amélioration de la situation économique des bénéficiaires liée à un emploi ou à une augmentation de revenu. Dans un tiers des

cas, le revenu manquant a pu être comblé par les prestations d'une assurance sociale ou par d'autres prestations sous condition de ressources.

OFFICE FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE  
Service de presse

**La statistique suisse de l'aide sociale**

Fruit d'une étroite collaboration entre la Confédération, les cantons et les communes, la statistique suisse de l'aide sociale a été introduite progressivement dans toute la Suisse. En 2004, les données ont été relevées pour la première fois dans tous les cantons. A l'exception de cinq cantons (BE, GR, SO, TG, ZH), qui travaillent avec un échantillon représentatif de leurs communes, les données sont collectées dans toutes les communes sur la base d'une liste de variables standardisées .

Le *taux d'aide sociale* est un indicateur essentiel de la statistique de l'aide sociale. Ce taux indique la part de la population qui bénéficie de prestations d'aide sociale. L'ensemble considéré peut être la population totale ou un sous-groupe défini selon des critères sociodémographiques. Le taux d'aide sociale est un indicateur du risque qu'ont les personnes d'avoir à solliciter un jour une aide sociale, donc du risque de pauvreté.

La statistique de l'aide sociale renseigne sur les groupes à risque, sur la situation sociodémographique des personnes soutenues, sur leur situation familiale et économique, sur l'importance des aides accordées et sur la durée de recours à l'aide sociale. Elle permet d'observer sur une base fiable et objective la situation et l'évolution de l'aide sociale en Suisse. Elle est donc un instrument important de la politique sociale des cantons et de la Confédération.

.....

**Renseignements:**

Robert Fluder, OFS, section Sécurité sociale, tél. 032 713 65 78

Tom Priester, OFS, section Sécurité sociale, tél. 032 713 64 75

**Nouvelles parutions:**

Actualités OFS : « La statistique suisse de l'aide sociale 2004 – Premiers résultats nationaux ». N° de commande : 767-0600. Gratuit, disponible sur le site Internet de l'OFS à l'adresse suivante : <http://www.social-stat.admin.ch> » [Survол](#) » [Publications](#)

.....

Service de presse OFS, tél. 032 713 60 13; fax : 032 713 63 46

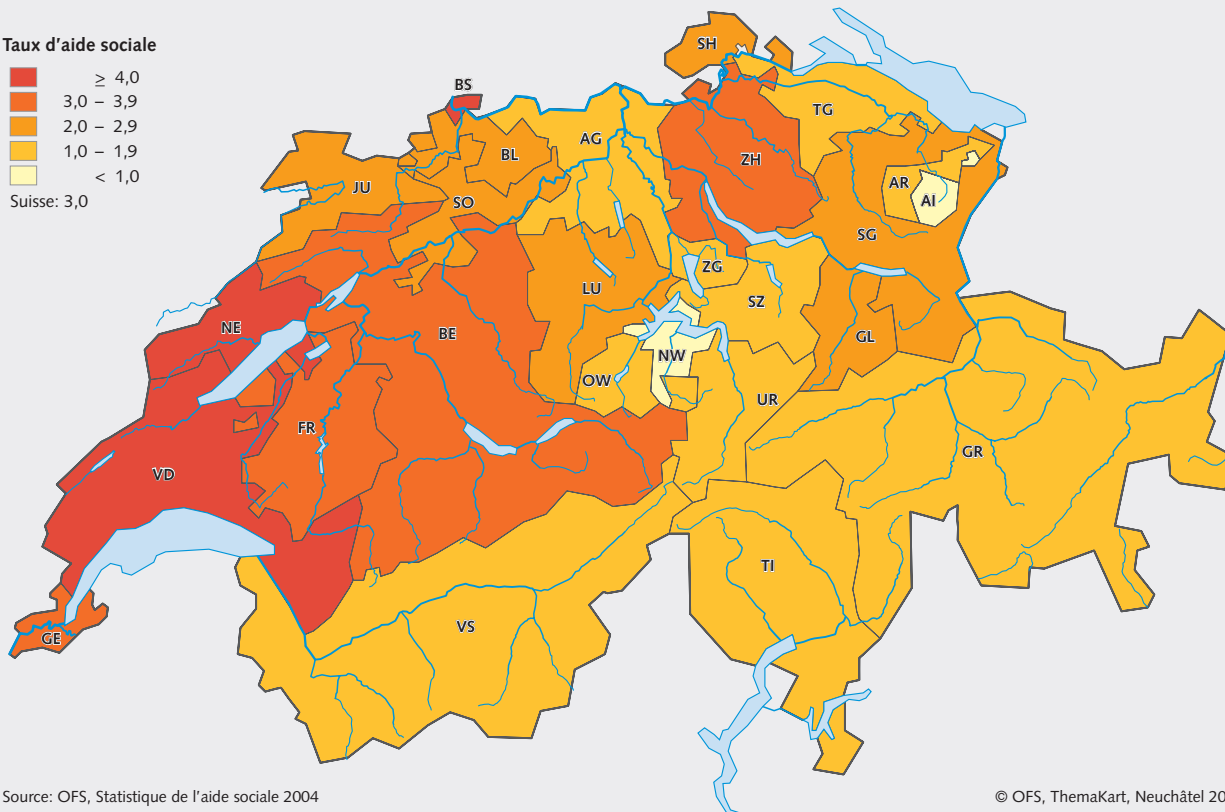
Commandes de publications : tél. 032 713 60 60, fax : 032 713 60 61, e-mail : [order@bfs.admin.ch](mailto:order@bfs.admin.ch)

Vous trouverez d'autres informations et publications sous forme électronique sur le site Internet de l'OFS à l'adresse <http://www.statistique.admin.ch/>

Abonnement aux communiqués de presse par e-mail sous : <http://www.news-stat.admin.ch>

### Taux d'aide sociale par canton, en 2004

Taux d'aide sociale



Source: OFS, Statistique de l'aide sociale 2004

© OFS, ThemaKart, Neuchâtel 2006

## T1 Jeunes adultes (18–25 ans) selon la nationalité, le sexe et la dernière formation achevée, en 2004

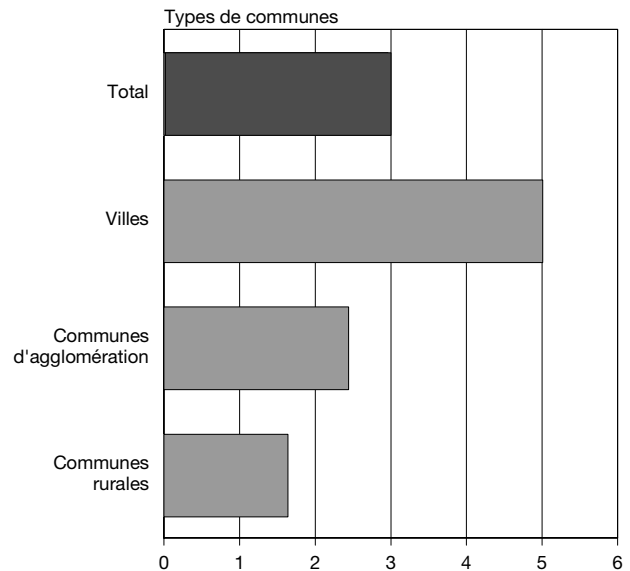
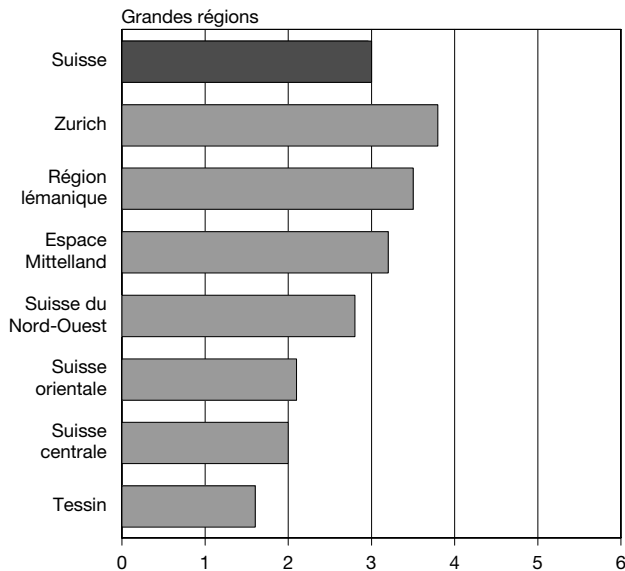
	Jeunes adultes			
	soutenus par l'aide sociale		dans la population	
		en %		en %
<b>Nationalité</b>	<b>26 062</b>	<b>100,0</b>	<b>691 205</b>	<b>100,0</b>
Suisses, Suissesses	15 529	59,6	515 928	74,6
Etrangers, Etrangères	10 533	40,4	175 277	25,4
Non répondu	483	1,8		
<b>Sexe</b>	<b>26 828</b>	<b>100,0</b>	<b>691 205</b>	<b>100,0</b>
Femmes	14 083	52,5	340 020	49,2
Hommes	12 745	47,5	351 185	50,8
Non répondu	289	1,1		
<b>Formation</b>	<b>15 444</b>	<b>100,0</b>	<b>627 047</b>	<b>100,0</b>
Aucune formation professionnelle	9 716	63,0	194 004	30,9
Formation professionnelle, école préparant à la maturité	5 511	36,0	419 726	66,9
Université, haute école spécialisée	217	1,0	13 317	2,1
Inconnu	1 221	7,3	64 158	9,3
Non répondu	4 833	22,5		

Remarques:

- Dossiers ayant reçu une prestation durant la période d'enquête, sans les doubles comptages. Pour les autres membres de l'UA, seuls les dossiers de type aide sociale régulière sont pris en compte.
- Certains cantons ne disposant pas de ces données ou en disposant de manière trop partielle (BS, FR, GE et JU), on n'en a pas tenu compte dans cette exploitation. Pour le reste des cantons, le taux de non-réponse global se situe à 22,5%.

Source: OFS, Statistique de l'aide sociale 2004

### G1 Taux d'aide sociale par grandes régions et par types de communes, en 2004



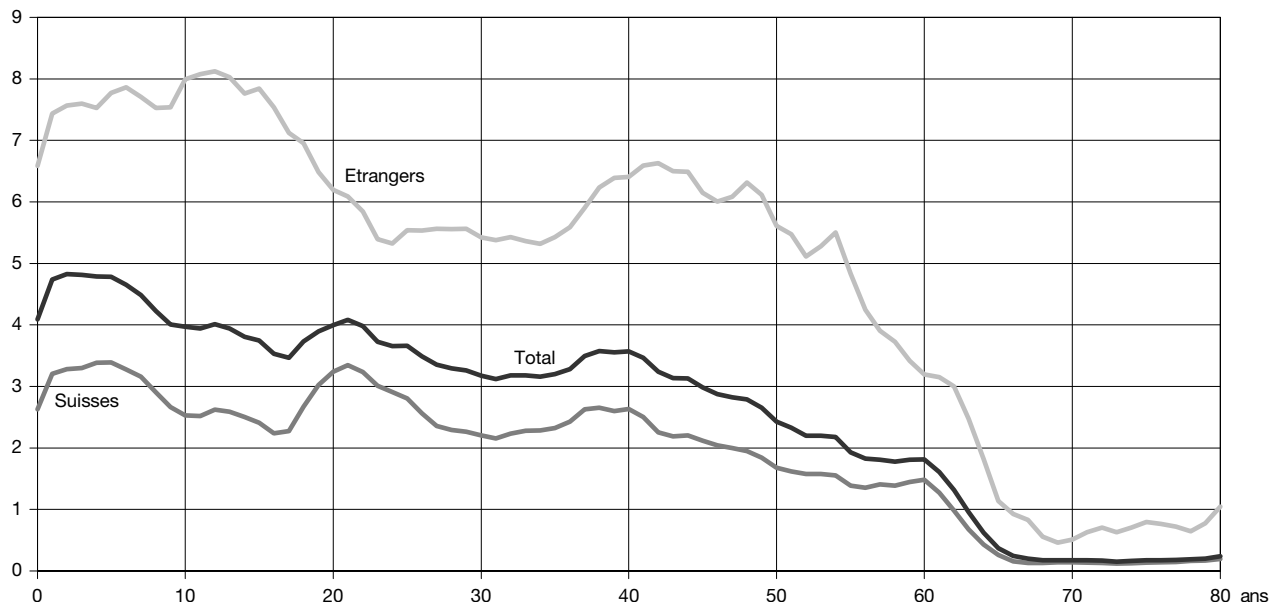
Remarques :  
- Dossiers ayant reçu une prestation durant la période d'enquête, sans les doubles comptages jusqu'au niveau cantonal.  
- Le taux d'aide sociale représente le rapport entre le nombre de bénéficiaires de l'aide sociale et la population résidente.

Remarques :  
- La définition des types de communes : villes, communes d'agglomération et communes rurales est basée sur une typologie propre, développée par l'Office fédéral de la statistique.

© Office fédéral de la statistique

Source : OFS, Statistique de l'aide sociale 2004

### G2 Taux d'aide sociale selon l'âge<sup>1</sup> et la nationalité, en 2004



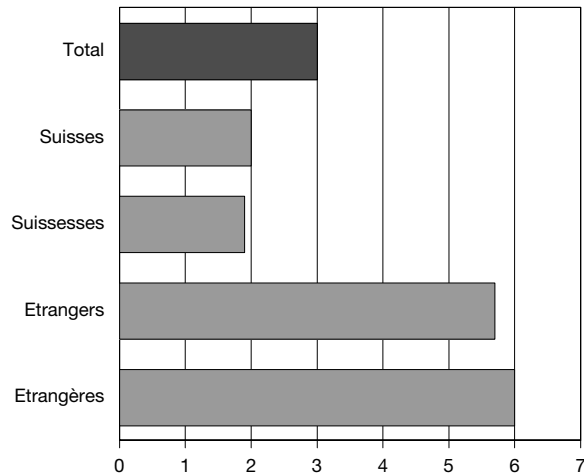
Remarques :  
- Dossiers ayant reçu une prestation durant la période d'enquête, sans les doubles comptages jusqu'au niveau cantonal.  
- Le taux d'aide sociale représente le rapport entre le nombre de bénéficiaires de l'aide sociale et la population résidente.

<sup>1</sup> moyenne mobile sur deux périodes

© Office fédéral de la statistique

Source : OFS, Statistique de l'aide sociale 2004

### G3 Taux d'aide sociale selon le sexe et la nationalité, en 2004



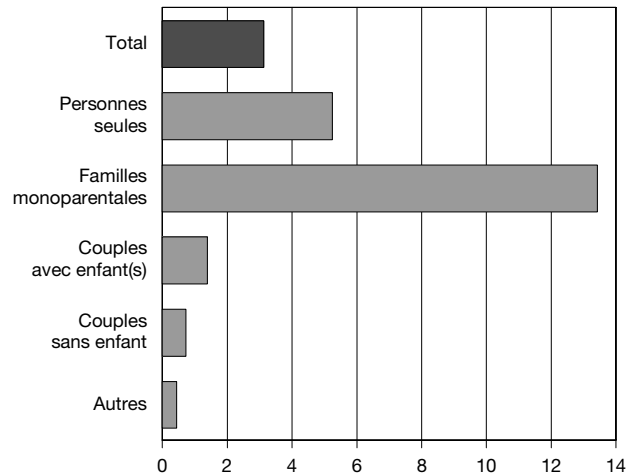
Remarques :

- Dossiers ayant reçu une prestation durant la période d'enquête, sans les doubles comptages jusqu'au niveau cantonal. Pour les autres membres de l'unité d'assistance, seuls les dossiers d'aide sociale régulière sont pris en compte.
- Le taux d'aide sociale représente le rapport entre le nombre de bénéficiaires de l'aide sociale et la population résidante dans un groupe de population donné.

© Office fédéral de la statistique

Source : OFS, Statistique de l'aide sociale 2004

### G4 Taux d'assistance selon la structure de l'unité d'assistance, en 2004



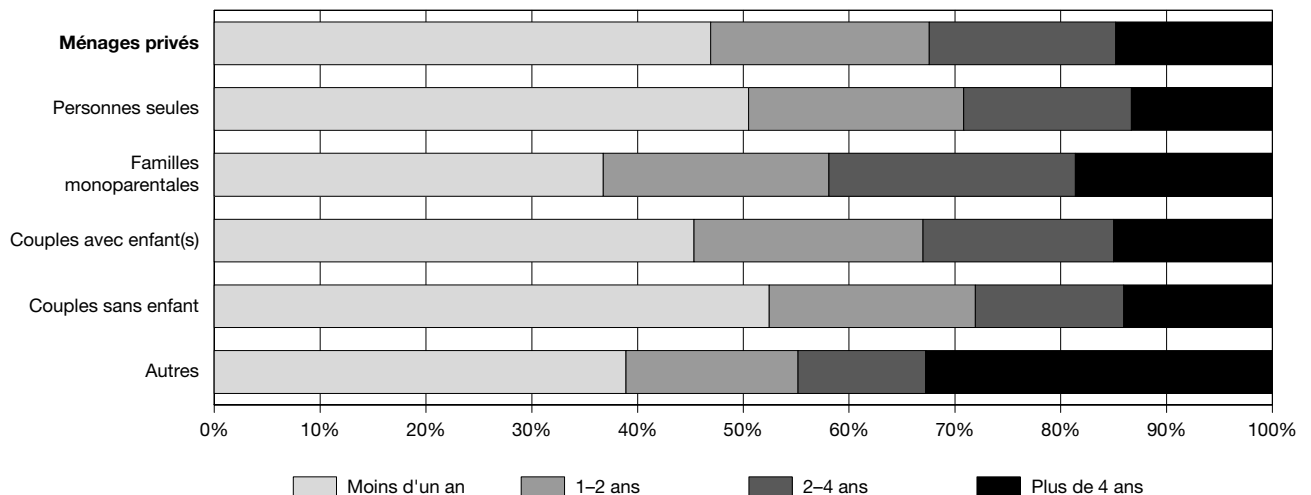
Remarques :

- Dossiers ayant reçu une prestation durant la période d'enquête, sans les doubles comptages.
- Un dossier est basé sur le nombre de personnes directement soutenues dans le ménage. La taille du ménage relevé dans la statistique de l'aide sociale ne correspond pas forcément au nombre de personnes vivant dans le ménage.
- Quelques cantons (BL, BS, FR, GE, VD et VS) ont, comme convenu, livré des données incomplètes la première année d'enquête. Les données relatives aux unités d'assistance font partie des données manquantes.
- Taux = Nombre d'unité d'assistance / Nombres de ménages privés selon la population résidante

© Office fédéral de la statistique

Source : OFS, Statistique de l'aide sociale 2004

### G5 Unités d'assistance selon la durée d'octroi de l'aide sociale, en 2004



Remarques :

- Dossiers actifs et dossiers clos durant la période d'enquête (selon la règle des 6 mois) y compris les doubles comptages et les dossiers clos sans prestations durant la période d'enquête.
- Quelques cantons (BL, BS, FR, GE, VD et VS) ont, comme convenu, livré des données incomplètes la première année d'enquête. Les données relatives aux unités d'assistance font partie des données manquantes.
- Les cantons avec une statistique semestrielle (AG, FR et SO) ont été écartés, la durée d'octroi de l'aide sociale étant faussée par le fait que seuls les dossiers concernant la deuxième partie de l'année ont été livrés.

© Office fédéral de la statistique

Source : OFS, Statistique de l'aide sociale 2004